



Info Délits

Juillet / Août 2015



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité
Adj Christian Borloz
christian.borloz@vd.ch

Centre Gendarmerie Mobile
1847 Rennaz
www.police.vd.ch

Urgence : 117

021 557 88 05
079 446 65 02



Postes de gendarmerie :
Police Riviera :
www.info@police-riviera.ch - www.police-riviera.ch

Rennaz : 021 557 88 21
021 966 83 00

Vevey: 021 557 13 21



Commune de Blonay:

Samedi 04.07, entre 1930 et 2245, ch. du Lacuez. Vol par introduction clandestine dans une villa. Pénétré dans le logement par une fenêtre du 1^{er} étage laissée ouverte. Emporté des bijoux et des vêtements.

Entre dimanche 05, vers 1700, et mardi 06.07, à 0500, ch. du Riaux. Vol par introduction clandestine dans une maison. Pénétré librement dans l'habitation non verrouillée et dérobé du numéraire.

Entre samedi 11, vers 1400, et lundi 13.07, à 0730, ch. de Bahyse. Vol par effraction dans un collège. Forcé une porte-fenêtre, puis fracturé quatre présentoirs. Emporté des appareils électronique.

Samedi 25.07, à 2210, ch. des Chevalleyres. Vol par effraction dans une villa. Forcé une porte-fenêtre. Auteur mis en fuite par la présence du plaignant. Apparemment rien emporté.

Entre mercredi 29, vers 2000, et jeudi 30.07, à 0750, rte des Pleïades. Vol par effraction dans une villa mitoyenne. Tenté de forcer des volets au rez-de-chaussée. Trouvé une échelle, puis fracturé un volet du 1^{er} étage, puis la fenêtre en imposte. Emporté des bijoux et un appareil électronique.

Entre mardi 28, vers 1515 et jeudi 30.07, à 1840, rte de Tusinge. Vol par effraction dans une maison. Forcé une fenêtre laissée en imposte, au 1^{er} étage. A l'intérieur, fracturé une porte. Subtilisé des appareils électroniques et des bouteilles de vin.

Pour la période du mois d'août, aucun vol par effraction signalé à nos services pour la commune de Blonay.

Commune de St-Légier :

Dimanche 05.07, entre 2015 et 2345, ch. de la Bergerie. Vol par effraction dans une villa. Forcé la fenêtre de la salle de bain. Dérobé des bijoux.

Entre mardi 07, vers 2100, et mercredi 08.07, à 0630, rte Industrielle. Vol par effraction dans un garage. Forcé la porte principale. Emporté des casques et des vestes de moto, deux motocycles, un coffre-fort renfermant divers documents.

Jeudi 23.07, vers 0310, rte Industrielle. Vol par effraction dans un garage. Forcé la porte de service. Auteurs mis en fuite par le déclenchement de l'alarme. Apparemment rien emporté.

Jeudi 06.08, entre 1400 et 1840, rte des Deux-Villages. Vol par introduction clandestine dans un appartement. Pénétré dans le logement par une fenêtre laissée en imposte. Dérobé du numéraire et des bijoux.





Info Délits

Juillet / Août 2015



Entre vendredi 07, vers 1700, et jeudi 13.08, à 1545, ch. du Pré-au-Blanc. Vol par effraction dans un dépôt. Forcé le cadenas du portail, puis dérobé des métaux.

Entre jeudi 13, vers 1200, et dimanche 16.08, à 2100, ch. de la Prélaz. Tentative de vol par effraction dans une villa. Tenté de fracturer la porte-fenêtre d'une chambre, sans succès.

Mercredi 19.08, entre 0900 et 1400, rte du Rio-Gredon. Vol par effraction dans un appartement. Forcé la porte principale. Emporté diverses valeurs.

Dimanche 23.08, entre 1500 et 1530, ch. du Genévrier. Vol par introduction clandestine dans un établissement. Accédé librement dans à la réception et dérobé une tirelire renfermant du numéraire, sur un bureau.

C. Borloz adj

Conseil (s) du mois

Vol à la tire / vol à l'astuce / vol à l'arraché / usurpation d'identité

Les lieux publics tels que les centres commerciaux et parkings sont très prisés par les malfrats. Rusés, seul ou en bande, ils trompent leurs victimes en ayant recours à un bon nombre de trucs et d'astuces.

- ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements
- emportez peu d'argent. Ne prenez avec vous que la somme nécessaire
- **soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie**
- si vous êtes interpellé pour un quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main
- en rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route
- lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP

Pour rappel, les pièces d'identité ne doivent pas être laissées à la vue de tous. Comme les valeurs, ces documents doivent être cachés. Un voleur peut s'en approprier pour :

- créer un faux profil sur un site de réseau social et y diffuser des éléments préjudiciables (photos, déclarations)
- contracter des abonnements ou crédits à son nom !
- ouvrir un compte bancaire

